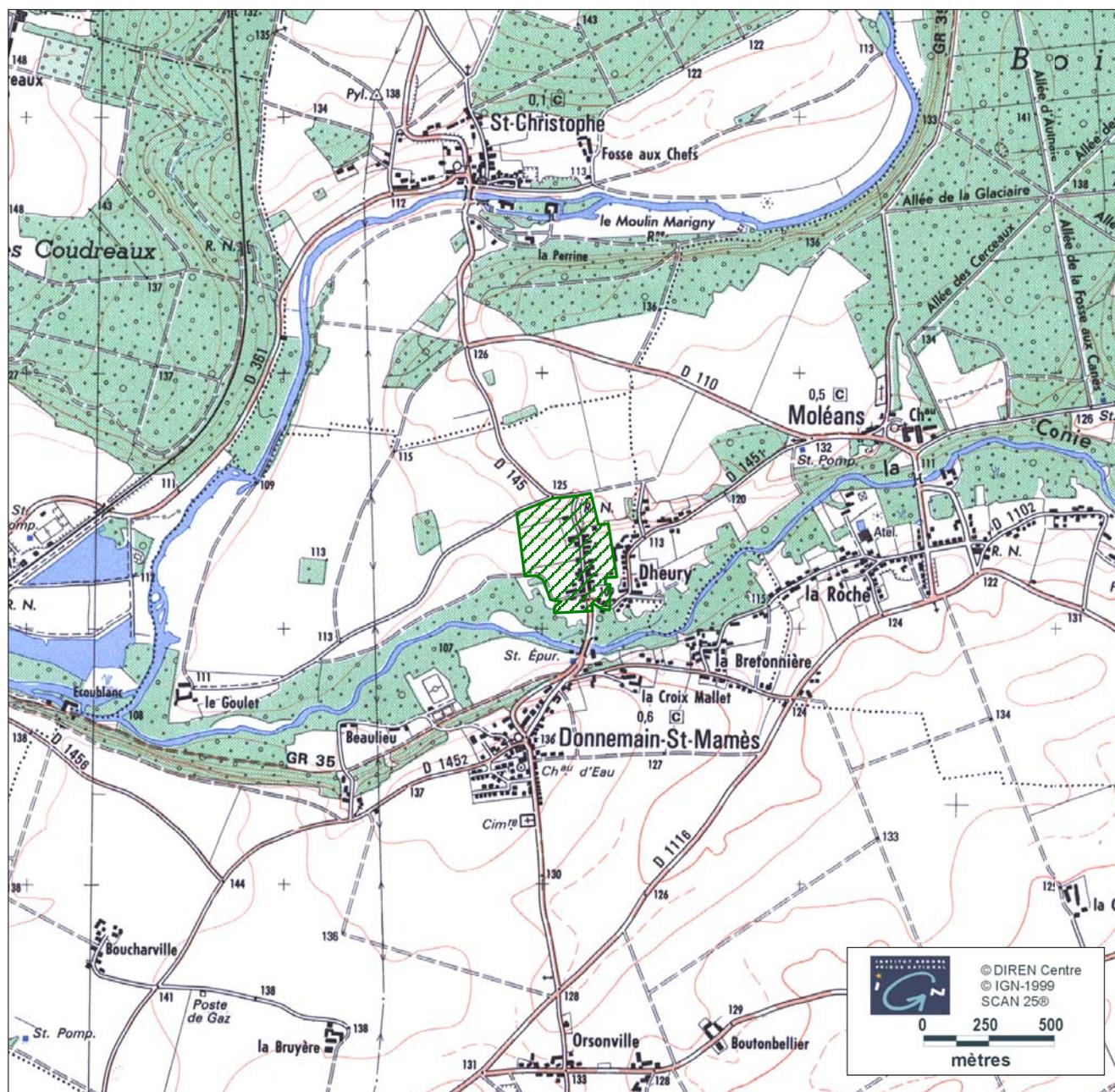
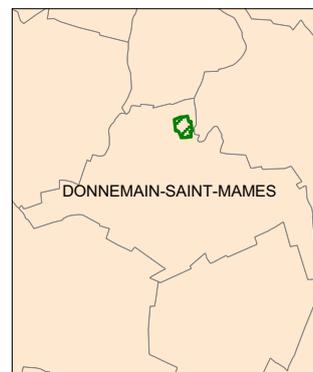
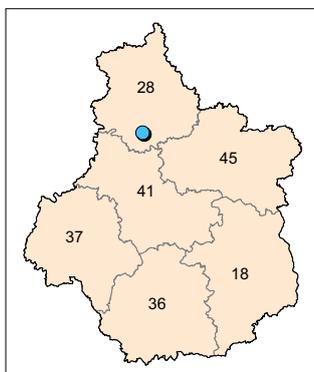


Annexe 9 - Descriptif du site inscrit hameau de Dheury

Nom : Hameau de Dheury
Commune(s) concernée(s) : Donnemain-Saint-Mames
Date de l'arrêté : 29/07/1988 **Surface** : 13 ha



Date de réalisation : 13/12/2000

DIREN Centre - 5 Avenue Buffon - BP 6407 - 45064 ORLEANS CEDEX 2 - Téléphone 02 38 49 91 91



→ Fiche technique

Commune :

Donnemain-Saint-Mamès

Situation : à 5 km

au Nord-Est de Châteaudun

Site inscrit par arrêté du
29/07/1988

Superficie : **12,79 ha**

Propriété :

publique et privée



Le hameau de Dheury

Origine et intérêt du site

L'initiative de l'inscription revient à une demande de la Commission départementale des sites en 1985. Le hameau de Dheury n'a pas été inclus en totalité dans le périmètre, et seul un espace centré autour du C.D.145 a été retenu, en raison d' *"une densité plus importante d'éléments intéressants de construction traditionnelle basée sur la mise en œuvre de matériaux locaux : roseaux pour la couverture (rouche), argile à silex et paille en ce qui concerne les murs (bauge) et pierres calcaires pour les encadrements"* tel que le rapport préalable établi par la Délégation régionale à l'architecture et l'environnement Centre le 21 octobre 1987 le mentionnait. Il y était également précisé que le site était *"un espace témoin pour la vallée de la Conie (dû à) une composition urbanistique originale (pignons sur rue) et architecturale spécifique."*

La décision de protection s'est justifiée à

l'époque par la volonté de préserver le hameau d'un éventuel développement anarchique de nouvelles constructions, qui aurait sensiblement modifié sa composition urbanistique. A cela s'ajoutait l'importante cohérence visuelle entre l'implantation de Dheury et la géomorphologie de la vallée de la Conie. Implanté sur la pente du coteau Nord que longe la Conie, le hameau de Dheury dans sa composante architecturale la plus ancienne, assurait le "hors d'eau" nécessaire pour prévenir des crues, et laissait les constructions les plus hautes en deçà de la ligne de crête, s'abritant également des vents dominants.

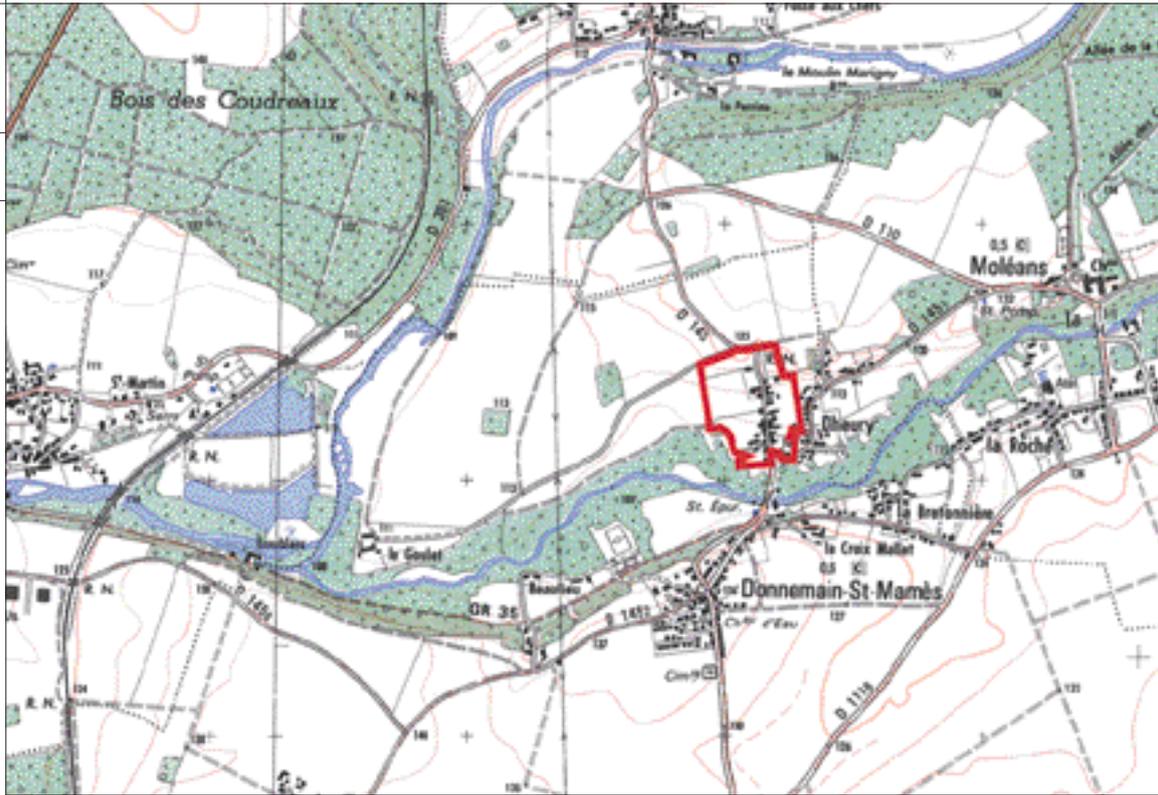
Le développement urbain respectait une logique d'installation basée sur le groupement ou le semi-groupement des constructions, expression d'une solidarité, probablement d'origine sociale et nécessaire du fait des contraintes physiques locales.



Le hameau de Dheury

→ Enjeux

La vallée de la Conie, calme, bien exposée, est attractive pour des formes d'habitat pavillonnaire. Le hameau de Dheury n'échappe pas à cet engouement et toute la partie orientale du site jouxte des constructions de ce type qui tranche quelque peu avec les motifs d'implantations ancestrales, comme le citait le rapport préalable à l'inscription : *"L'analyse de ce secteur met en évidence le conflit qui existe fréquemment entre le légitime désir de profiter, de jouir, d'accaparer des sites de qualité, et le maintien de certains seuils d'équilibre au-delà desquels l'objet convoité perd peu à peu l'essence de la richesse souvent immatérielle qui avait provoqué cette attirance"*. Les préconisations énoncées étaient alors les suivantes : *"Eviter les implantations hors secteur urbanisé, regrouper les maisons au plus près de l'urbanisation existante, créer des groupements homogènes reprenant la structure et le caractère du village ancien."* Ces principes généraux d'urbanisme gardent aujourd'hui leur pertinence, les enjeux concernent également la réhabilitation du bâti ancien et notamment le maintien des toitures en chaume. Par ailleurs, l'enfouissement des réseaux aériens serait souhaitable au sein du hameau afin de mettre en valeur les perspectives visuelles lors de la découverte du village.



Description

Le site s'articule autour de la rue principale du hameau et couvre les jardins attenants aux habitations ainsi que quelques parcelles en culture. Le bâti est diversifié mais conforme aux traditions architecturales dépendantes des matériaux locaux.

Les toitures sont en tuile plate, utilisée dès le début du XVI^{ème} siècle, ou en rouche (roseau), des matériaux anciennement employés plus récemment substitués par l'ardoise. La toiture des pentes est comprise entre 40 et 45°. Les murs en bauge - pisé composé de terre mêlée de petits éclats de silex et de paille hachée - sont fréquents ; la technique du pan de bois et torchis, datant de la fin du XIX^{ème} siècle, est observée en partie supérieure de murs de

façades ou murs gouttereaux⁽¹⁾ de granges. Sur certaines maisons, des encadrements en briques rouges contrastent avec les murs de teinte beige, la brique ayant été utilisée dès la première moitié du XIX^{ème}, appareillée en alternance avec la pierre de taille calcaire puis utilisée seule. La pierre de taille calcaire se retrouve dans les chaînages, où elle est mêlée à des rognons de silex.

Les encadrements peuvent aussi être en bois. Les volumes des constructions, dont certaines sont implantées pignon sur rue, sont modestes, rez-de-chaussée et comble, avec petite cour carrée, les ouvertures dans les murs étant plutôt étroites et hautes.



⁽¹⁾ Murs portant un chéneau, une gouttière ou percés de fenêtres.